

[Accueil](#)[Courrier
électronique](#)[Nouveautés](#)[Recherche
du site](#)

V. La coopération dans le domaine de l'espace, les sciences et la technologie

Fidèle à une longue tradition, la science, la culture scientifique et l'enseignement des sciences se situent à un niveau très élevé en France. Ses investissements en S-T placent la France au 4e rang mondial sur l'effort de recherche.

La France est un chef de file mondial dans un certain nombre de secteurs clés d'intérêt primordial pour le Canada, en particulier les télécommunications, la médecine, la biotechnologie, l'agriculture et l'aérospatiale.

Le Canada et la France partagent les mêmes priorités sectorielles et il y a déjà un volume important d'échanges et de collaborations en S-T entre nos ministères et agences, nos instituts et laboratoires et entre les chercheurs au plan individuel de part et d'autre de l'Atlantique. Ces collaborations s'étendent à des participations conjointes à des propositions pour les programmes de recherche de l'Union européenne de même que dans le programme spatial.

Les relations formelles de gouvernement à gouvernement se font sous l'égide de la Commission mixte scientifique Canada-France (CMS). La CMS est issue d'un accord culturel conclu en 1965. La première session de la CMS eût lieu en 1969.

La dixième session de la commission mixte scientifique qui s'est déroulée à Ottawa le 29 septembre 1998, a permis d'établir un état de la coopération dans les secteurs privilégiés qui ont été confirmés à cette occasion, à savoir: médecine et biotechnologies; agriculture; pêches et océans; forêts; sciences humaines et sociales; technologies de l'information et des communications. Une attention particulière sera accordée aux secteurs des biotechnologies et des nouvelles technologies de l'information et la communication et de faciliter la coopération technologique entre PME. La France et le Canada ont convenu de renforcer leur partenariat dans les sciences de base, en particulier en mathématiques. Les deux pays ont convenu de renforcer les échanges de chercheurs et de faciliter l'accès aux laboratoires et aux programmes de chaque pays de manière équilibrée, tant dans les relations bilatérales que multilatérales. Sur le plan institutionnel, les deux pays ont confirmé leur intention de continuer d'intensifier les relations entre :

- le Conseil National de Recherches du Canada (CNRC) et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Cette action s'inscrit dans le cadre de l'accord CNRS-CNRC de 1971 et qui inclut le télescope France-Canada-Hawaï. Dix nouveaux projets ont été annoncés en 1998 en télécommunications, en biotechnologies, en technologie de fabrication et en sciences moléculaires.
- le Conseil de Recherches Médicales (CRM) et l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM);
- la Direction générale de la recherche à Agriculture et Agro-alimentaire Canada et l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA). Une réunion bilatérale tenue en juin